

# Rapport annuel 2020

*« Ne te laisse pas abattre, sois espiègle,  
sauvage et magnifique. »*

*Citation attribuée à  
Astrid Lindgren*

## Nouvelles du comité

### Comité et secrétariat

Le SSP-ONG a entamé l'année 2020 en bonne position et avec enthousiasme, fort de son comité composé de onze membres (six femmes et cinq hommes), qui reflète bien le large éventail des thèmes liés aux ONG. Le 1er mars, nous avons accueilli Salome Schaerer, notre secrétaire syndicale, dans son nouveau bureau au secrétariat central du SSP. Une période de transition avec Catherine Weber et les provisions prévues à cet effet lui ont permis de s'initier aux tâches exigeantes qui l'attendaient. Nous remercions Catherine Weber et Salome Schaerer d'avoir traversé cette phase avec autant de brio en pleine pandémie.

### Activités du comité

En 2020, le comité s'est réuni quatre fois physiquement: lors de deux séances ordinaires, d'une retraite et de l'assemblée générale (AG). Quatre autres réunions se sont déroulées en ligne. La retraite a eu lieu le 7 août au Lago Lodge à Bienne, au bord du lac. Nous avons exploré par groupes différents thèmes (les enjeux politiques pour les ONG, la communication et la coopération au sein du SSP-ONG).

Globalement, l'année 2020 a été marquée par la pandémie et ses effets. Ainsi, l'AG du 9 septembre au Café Boy à Zurich était consacrée au thème «Travailler avec les ordonnances Covid-19». Outre l'approbation des comptes et du budget, nous avons pu confirmer le comité, prendre congé d'Isabel Stierli, sur le départ, et élire Marco Geissbühler en tant que nouveau réviseur des comptes aux côtés de Daniel Gassmann. Toutefois, le point fort de notre ordre du jour était d'exprimer notre immense reconnaissance à notre secrétaire syndicale Catherine Weber pour tout le travail accompli, de prendre congé d'elle et d'accueillir officiellement Salome Schaerer.

### Ensemble, pour la suite ...

Nous sommes ravis d'annoncer que le nombre de membres continue d'augmenter. À la fin de l'année 2020, le SSP-ONG comptait en effet 527 membres. En collaboration avec Salome, nous souhaiterions notamment préciser nos objectifs, les thèmes traités et les services fournis, développer notre visibilité et améliorer notre communication, afin que les collaboratrices et collaborateurs des ONG nous connaissent tous et sachent comment nous pouvons les soutenir. Notre priorité est – et restera – de conseiller nos membres en cas de questions et de conflits au travail. En outre, plusieurs (nouvelles) négociations de conventions collectives de travail (CCT) sont prévues en 2021. Nous devons nous engager sur tous les fronts, car les ONG et leur personnel sont soumis à une pression croissante. En tant que petite section, dotée seulement d'un poste salarié à 50% et d'un comité bénévole, nous n'avons que des ressources limitées et nous avons besoin de votre soutien pour relever les défis à venir. C'est pourquoi, au nom du comité du SSP-ONG, je vous remercie chaleureusement de votre fidélité et de votre appui, mais aussi de vos commentaires critiques et de vos suggestions!

Nicole Cornu, pour la coprésidence

## ***Nouvelles du secrétariat***

2020 restera une année mémorable pour le secrétariat du SSP-ONG: une année à la fois mouvementée, inquiétante et instructive. Cette période était éprouvante pour tout le monde, mais tout le monde ne l'a pas vécue de la même façon. On a coutume de dire que, dans les moments difficiles, les gens doivent se serrer les coudes. On entend parler d'entraide de tous les côtés, que ce soit dans le monde politique, celui des affaires ou la société civile. Il reste à savoir ce que signifie s'entraider – et sans doute partagez-vous cette interrogation avec nous. Comment pouvons-nous être solidaires ?

### **Renouvellements et licenciements**

Au sein d'une délégation paritaire, nous avons pu renouveler pour cinq ans la convention collective de travail (CCT) avec le réseau de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et Solidar Suisse. Ce faisant, nous avons pu éviter certaines détériorations des conditions de travail demandées par les employeurs. Un autre fait très réjouissant: nous avons entamé pour la première fois des négociations en vue d'une CCT avec les VERT-E-S suisses.

L'année dernière a été marquée par des licenciements massifs. Dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés du canton de Berne, le mandat attribué à l'OSEO de Berne dans le secteur de l'intégration n'a pas été renouvelé. En conséquence, le programme Co-opera, qui aide depuis 1995 les réfugiés à s'intégrer dans le monde du travail, a dû être stoppé à la fin de l'année. Vingt-six personnes, vingt engagées à

durée indéterminée et six à durée déterminée, ont ainsi perdu leur emploi. Le programme Co-opera de l'OSEO de Suisse centrale a également dû s'interrompre en raison du non-renouvellement de son contrat de prestations, ce qui a entraîné six autres licenciements.

### **Mesures d'austérité et retraite des femmes**

En raison de la nouvelle orientation prise par la coopération internationale de la Suisse (un compte rendu sur le sujet figure dans le rapport annuel 2019), de nombreuses ONG ont vu fondre leur financement. Les économies sont réalisées principalement au niveau du personnel. Dans ce contexte, un sujet qui nous préoccupe de plus en plus est celui du travail au-delà de l'âge de la retraite. Si une collaboratrice en bonne santé continue de travailler volontairement après 64 ans, il n'y a, à première vue, rien à objecter. Cependant, un bon nombre de personnes, avant tout des femmes, souhaitent tra-

## ***Comptes annuels/bilan 2020 et budget 2021***

Les comptes 2020 se bouclent à nouveau avec un excédent important de 36 266.00 francs. Ce résultat est réjouissant, mais il montre aussi à quel point il était difficile de planifier l'année écoulée. Les dépenses totales s'élèvent à 136 813.77 francs et sont supérieures aux prévisions budgétaires. Toutefois, elles sont compensées par des recettes, plus élevées que prévues elles aussi, à hauteur de 167 259 francs. La différence positive est due en grande partie aux revenus supplémentaires provenant des frais d'exécution des CCT. Les dépenses ayant été moindres que prévues en raison de la pandémie, les provisions destinées au transfert du poste de secrétariat n'ont pas dû être utilisées. L'augmentation du nombre de membres a aussi eu un effet positif sur les comptes annuels, ce qui nous réjouit. Ce bon résultat n'allait pas de soi et seules les méthodes

de travail innovantes, la souplesse et le grand engagement de Catherine Weber et de Salome Schaerer l'ont rendu possible. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement et à leur exprimer notre profonde gratitude! Le comité a pris connaissance des comptes provisoires et du projet de budget lors de sa séance du 11 mars 2021. Un grand merci à Georg Christen pour la tenue impeccable de la comptabilité et des comptes annuels.

En prévision d'une augmentation des recettes en 2021, le comité a pris la décision d'augmenter les pourcentages de poste du secrétariat. Il espère que ce renfort permettra de développer les tâches essentielles (conseiller les membres, conduire des négociations), mais aussi d'autres activités-clés telles que l'organisation interne, le recrutement des membres et l'administration.

vailler plus longtemps parce que leur retraite ne suffit pas pour vivre. Or ce n'est pas une solution. C'est pourquoi le SSP-ONG s'oppose à la poursuite du travail au-delà de l'âge légal de la retraite. Bien plutôt, nous demandons que, si une ONG introduit la possibilité de poursuivre le travail après la retraite, elle permette aussi une retraite anticipée socialement acceptable, afin que celles qui doivent arrêter avant terme ne soient pas pénalisées.

## Travail et rémunération

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 n'ont pas fini de se faire sentir. L'environnement de travail et les pratiques professionnelles du personnel des ONG ont changé, parfois radicalement. Les organisations ont appliqué les ordonnances du Conseil fédéral de façon exemplaire, et même créative – parfois aussi dans un sens négatif. Dans celles qui ont dû réduire l'horaire de

## ... et au revoir!

*Chères et chers collègues,*

*Après 23 années de service au SSP-ONG, j'aurais bien aimé prendre congé de vous en personne, rire une fois de plus ou échanger quelques potins avec vous. Mais l'année 2020 était tout sauf une année « normale ». Pour nous tous, c'était – et c'est probablement encore – une période délicate, voire pénible, qui nous impose des exigences élevées, autant dans la vie professionnelle que privée.*

*Ces circonstances ont rendu la transmission du secrétariat à Salome Schaerer, qui m'a succédé, plutôt ardue. Nous avons pu prolonger un peu la phase d'introduction, mais il a fallu beaucoup improviser, et Salome n'a vraiment pas eu la tâche facile, puisqu'elle a d'abord dû faire la connaissance et conseiller de nombreux collègues uniquement par visioconférence ou par e-mail. Par cette voie-là, les négociations avec les employeurs sont aussi assez malaisées et souvent laborieuses. Nous espérons d'autant plus qu'il sera bientôt possible de nous retrouver à nouveau « en vrai », pour débattre autour d'une table, réfléchir ensemble, élaborer des propositions et laisser jaillir nos idées.*

*Le temps passé au SSP-ONG me manque et, par-dessus tout, vous me manquez beaucoup. C'était une période passionnante: ensemble, nous avons beaucoup appris sur le monde du travail et nous avons aussi obtenu de bons résultats. Nos nerfs ont parfois été mis à rude épreuve, certains moments étant particulièrement éprouvants, surtout pour ceux d'entre vous qui rencontraient des difficultés au travail et pour moi, qui n'arrivais pas toujours à les aider comme je l'aurais voulu.*

*Dans toutes les négociations visant à améliorer les conditions de travail ou lors de conflits et de confrontations, pouvoir compter sur une commission du personnel engagée m'a toujours paru essentiel. Pour nous, les syndicats, ces commissions assurent le lien direct avec les employés et sont un soutien important pour notre travail. Malheureusement, il n'est pas toujours facile de convaincre les collègues de s'y impliquer. Pour nombre d'entre eux, l'effort est trop intense, ou alors ils préfèrent se tenir à l'écart de tout cela. Il importe donc de tenir le cap, de poursuivre nos efforts de persuasion en montrant à quel point c'est une tâche importante, mais aussi captivante et gratifiante, de s'engager pour d'autres, de chercher des solutions ensemble et d'œuvrer pour obtenir davantage de participation.*

*Vous avez trouvé, en la personne de Salome Schaerer, une secrétaire du SSP-ONG éminemment compétente. Prenez soin d'elle et apportez-lui un soutien énergique afin que la section ONG puisse continuer à se développer. Plus il y a de membres, mieux nous pouvons conseiller nos collègues, intervenir de manière constructive et contribuer à façonner l'avenir. Convainquez vos collègues qu'il est plus important que jamais d'être solidaires – pour soutenir celles et ceux qui ont besoin d'aide et de conseils ainsi que pour poursuivre le travail du SSP pour de meilleures conditions de travail. Des batailles difficiles nous attendent, qui nous concernent toutes et tous très directement. Nous ne pourrions les gagner qu'ensemble.*

*Restez en bonne santé et gardez confiance !*

*Catherine (membre N° 29055 du SSP-ONG)*

travail, le personnel a parfois été forcé de prendre son solde de congés et d'heures supplémentaires. Quant aux personnes qui ont été tenues de faire du télétravail, elles ont souvent dû assurer en même temps la garde de leurs enfants. Les dépenses professionnelles liées au télétravail n'ont été indemnisées qu'avec réticence, voire pas du tout.

Le passage des réunions physiques à l'espace numérique a été fulgurant; le stress et les nouvelles contraintes qui en découlent continuent d'être tolérés dans la plupart des cas. Le fait que des centaines de collaboratrices et collaborateurs actifs dans l'insertion sociale et professionnelle doivent utiliser leur adresse électronique personnelle pour communiquer avec la clientèle et les autorités publiques est pourtant peu professionnel et cela n'est pas acceptable, ne serait-ce que pour des raisons de protection des données.

### Un numérique sans bornes et un monde physique cloisonné

La numérisation au pas de charge nous a déliés de ce qui nous rattachait au monde physique et à la localisation géographique. De ce fait, le monde du travail et celui des loisirs sont désormais difficiles à séparer: notre bureau est aussi notre salon, notre salle de réunion, notre salle de concert, la salle de classe de nos enfants et notre lieu de vie. Il est donc d'autant plus important que le personnel soit informé en détails des normes en matière de protection de la santé au travail et qu'il soit accompagné et soutenu dans ce sens. En cas de télétravail, le devoir de diligence de l'employeur s'étend aux espaces de vie privés – un exercice d'équilibre que les deux parties ne doivent pas sous-estimer. Le fait d'être constamment disponible provoque surmenage et agitation, ce qui peut alors mener à des conflits, voire à l'épuisement professionnel.

Le cloisonnement de notre existence physique contraste avec l'expansion sans bornes du numérique. L'isolement affaiblit les échanges entre collaborateurs et collaboratrices et les empêche de se soutenir mutuellement; il devient difficile de reconnaître quand quelqu'un commence à aller mal. Le SSP-ONG a pu constater de très

près que tous n'allaient pas bien pendant cette période. À certains moments, la section a reçu tellement de demandes d'aide et de conseil qu'il a fallu intensifier notre présence afin de pouvoir répondre à toutes ces demandes. Nous observons avec inquiétude que l'irritabilité et l'épuisement gagnent du terrain, que la santé se dégrade et que les risques de conflit se multiplient. Dès lors, nous encourageons vivement chacun et chacune d'entre vous à demander conseil et à chercher du soutien suffisamment tôt.

### Déléguer et dégrader

La plupart des problèmes mentionnés ci-dessus ne sont pas apparus avec la pandémie. La pression sur les ONG d'utilité publique ne fait qu'augmenter. Ces ONG travaillent dans une large mesure sur mandat des pouvoirs publics. Or ceux-ci demandent que, pour des performances accrues et à qualité constante, leurs services soient toujours meilleur marché.

Les services que l'État externalise ne sont pourtant pas de simples marchandises. Il s'agit de tâches visant à garantir la satisfaction de besoins fondamentaux, à renforcer la cohésion sociale, à préparer un avenir viable et à favoriser une démocratie vivante. En forçant un peu le trait: soumettre aux conditions du marché l'obtention d'un logement décent ou la protection juridique garantie par la loi signifie, en dernier ressort, se débarrasser peu à peu des gens, en portant atteinte à leur intégrité et au principe de l'égalité des chances et en bafouant leur dignité humaine.

Le peu de disposition des pouvoirs publics à partager les risques est extrêmement choquant. D'autant plus qu'ils interdisent aux ONG qu'ils mandatent de constituer des réserves pour assurer au personnel une sécurité de l'emploi socialement acceptable en cas de fortes fluctuations des mandats. Le SSP-ONG estime qu'il est urgent d'agir, au niveau politique mais aussi au sein des ONG. L'année écoulée nous a rappelé avec force la nécessité de défendre vigoureusement les acquis sociaux et, même, de continuer à les développer. Ensemble. C'est ça, la solidarité!

Salome Schaerer, secrétaire syndicale du SSP-ONG

**Si chaque membre convainc une ou un de ses collègues d'adhérer au SSP-ONG en 2021, nous ferons le double de travail en 2022! Ce n'est qu'en étant nombreux que nous pourrions soutenir encore plus de collègues! Rejoignez-nous, car nous sommes plus indispensables que jamais! [www.ssp-ong.ch](http://www.ssp-ong.ch)**